

COLEAD

ACTIVITÉS SPS

Le 1er janvier 2023 le [COLEACP a changé de nom pour devenir le COLEAD](#) le Comité de Liaison Entrepreneuriat – Agriculture – Développement. Le COLEAD est un réseau d'entreprises, d'organisations professionnelles et d'experts engagés en faveur d'une agriculture inclusive et durable.

La mission du COLEAD est de faciliter et de mettre en œuvre toutes les actions permettant, directement et/ou indirectement, d'accroître la contribution du secteur agricole, et de l'horticulture en particulier, à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies (ONU).

En pratique, le COLEAD conçoit, gère et met en œuvre des programmes de développement, en fournissant une assistance technique en ligne et sur le terrain, des formations professionnelles et des services d'appui qui couvrent la veille réglementaire, l'information sur les marchés, les réseaux et les alliances, le courtage en recherche et innovation, et l'accès au financement.

Le COLEAD est un réseau et une boîte à outils pour ceux qui s'engagent en faveur d'une agriculture plus durable, en particulier dans les pays en développement. Ces programmes et leurs activités sont financés par des donateurs, notamment l'Union européenne, l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), l'Agence française de développement (AFD), l'ENABEL et l'Organisation mondiale du commerce (par l'intermédiaire du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)). La plupart des programmes du COLEAD mettent l'accent sur le soutien au renforcement des capacités dans le domaine SPS.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

Au cours des deux dernières décennies, le COLEAD a considérablement élargi son champ d'action et est désormais actif non seulement dans les pays ACP, mais aussi dans un large éventail de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dans le monde entier. En outre, nous avons développé et formé un réseau de plus de 1000 experts locaux, principalement issus des pays ACP et spécialisés dans le domaine SPS (mesures sanitaires et phytosanitaires).

Le COLEAD est un partenaire de confiance, régulièrement engagé par les parties prenantes des pays ACP, des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ainsi que de l'UE, pour s'attaquer aux problèmes critiques de sécurité sanitaire et de santé des plantes. Le COLEAD peut jouer un rôle important dans la résolution des problèmes, l'atténuation des risques et la promotion de relations commerciales plus harmonieuses entre un plus grand nombre de pays. Notre système de formation professionnelle certifié ISO 21 001 garantit que nous fournissons des services et un soutien de haut niveau.

En 2023, le COLEAD s'est principalement attaché à intensifier ses activités de sensibilisation et à renforcer son soutien par le biais de sa gamme d'outils et de programmes novateurs. Cette année, nous avons reçu près de 500 demandes de soutien de la part d'acteurs privés et publics dans le cadre des programmes FFM+ et NExT Kenya. Chaque demande fait l'objet d'une évaluation initiale avant d'être soumise au processus d'approbation de notre comité technique, ce qui garantit des normes élevées en matière d'assistance et de pertinence.

Le lancement officiel du programme d'information AGRINFO a constitué un moment fort de l'année 2023. Ce programme fournit des informations actualisées sur l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'Union Européenne (UE), ainsi que sur leurs implications potentielles pour les chaînes de valeur agroalimentaires des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui approvisionnent le marché de l'UE. Une base de données en libre accès et une lettre d'information régulière permettent aux parties prenantes d'être informées des derniers changements apportés aux politiques et réglementations, ainsi que des actions recommandées dans les pays exportateurs.

En 2023, l'équipe du COLEAD s'est concentrée sur le pilotage des deux nouveaux programmes majeurs FFM+ et AGRINFO, tout en assurant la poursuite (i) des programmes nationaux en cours, notamment les programmes NExT Kenya, STDF, UNIDO et ENABEL (ii) DeSIRA-LIFT qui est un service de soutien pour DeSIRA, une initiative financée par la Commission européenne qui vise à contribuer à la transformation climatique, productive et durable des systèmes agroalimentaires dans les pays du Sud (iii) Value chain analysis for development, VCA4D qui correspond à des services ad-hoc sur des analyses de chaînes de valeur dans la chaîne de valeur des fruits et légumes entrant dans les attributions des actions du COLEAD (profils de marché) ; enfin, la clôture des programmes FFM et FFM SPS, qui ont fait l'objet d'une évaluation technique finale en 2023.

Au cœur de tous les programmes du COLEAD se trouve l'intensification durable, qui consiste à augmenter la production tout en minimisant les impacts négatifs sur le climat, les écosystèmes et l'environnement productif. Les activités portent également sur les dimensions sociales et économiques de la durabilité, notamment les moyens de subsistance, la viabilité économique, la justice sociale et l'inclusion, en particulier pour les femmes et les jeunes.

SOUTIEN A LA CONFORMITE SPS

Le COLEAD suit l'évolution des règlements SPS et de leurs lignes directrices de mise en œuvre afin d'identifier les décisions et les tendances qui pourraient avoir un impact sur les chaînes de valeur horticoles dans les pays ACP et d'autres pays partenaires. En particulier les changements apportés par la nouvelle loi sur la santé des plantes de l'UE (UE 2016/2031), qui est entrée en vigueur en décembre 2019, et l'établissement de conditions uniformes pour son déploiement en vertu du règlement d'exécution (UE) 2019/2072 du 28 novembre 2019.

Certaines nouvelles règles de l'UE ont nécessité une action urgente de la part des autorités compétentes afin de maintenir le commerce des produits concernés. Il a également été important d'aborder la réforme structurelle sous-jacente afin de répondre aux demandes supplémentaires des autorités en termes de compétences, de cadres politiques et réglementaires, ainsi que de ressources opérationnelles. Le COLEAD a fourni des informations et sensibilisé les autorités du secteur public, et a signé des protocoles d'accord, avec des plans d'action et des budgets détaillés, adaptés aux besoins particuliers de chaque pays. Parmi les activités spécifiques, on peut citer

- Évaluation rapide du système national pour se conformer aux exigences de l'UE (à l'aide de l'outil COLEAD RSAT).
- Soutien au renforcement des plateformes nationales de parties prenantes pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux et la soumission de dossiers à l'UE, dans le contexte des marchandises à haut risque de l'UE, des organismes nuisibles prioritaires et des mesures d'urgence.
- Renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action nationaux décrits dans les dossiers, y compris la formation et l'accompagnement des services d'appui, des agents techniques et des services d'inspection.
- Renforcement des capacités d'autres groupes cibles, y compris les services de vulgarisation et les laboratoires.

Sur la base de contacts réguliers avec les secteurs public et privé, le COLEAD conçoit les outils, les documents, les technologies et les formations dont ils ont besoin pour renforcer leur capacité à gérer et à appliquer les normes SPS. La communication avec les ONPV est renforcée par l'organisation de réunions digitales régulières sur des thèmes liés à la santé des plantes. Parmi les outils développés, citons les tableaux de bord interactifs compilant toutes les notifications SPS des pays, les guides de bonnes pratiques sectorielles, un outil d'évaluation rapide SPS et de nouveaux contenus éducatifs sur la santé des végétaux.

En 2023, le COLEAD a notamment joué un rôle actif dans le renforcement des systèmes phytosanitaires en Afrique de l'Ouest. Parmi les initiatives, on peut citer

- Renforcement du système phytosanitaire de la Guinée : Répondre aux recommandations de l'ECP/PCE par le biais d'un projet de subvention du STDF, mis en œuvre par la COLEAD, afin d'améliorer les aspects clés suivants :
 - Renforcer le cadre législatif et réglementaire du contrôle phytosanitaire.
 - Renforcement des capacités de l'Organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) pour la mise en œuvre d'une inspection et d'une certification phytosanitaires fondées sur les risques.
 - Renforcer la capacité des opérateurs des secteurs prioritaires à appliquer les bonnes pratiques.
 - Favoriser une meilleure coopération intergouvernementale et entre les secteurs public et privé.
- Renforcement des capacités phytosanitaires au Sénégal : Sur la base des résultats de l'exercice ECP/PCE mené au Sénégal et des domaines d'amélioration identifiés, une demande de don de projet a été soumise au STDF dans le but de renforcer les capacités du système SPS national. Le projet a été approuvé par le comité du STDF en novembre 2023.

- Demandé par l'ONPV, la COLEAD a été désignée comme agence de mise en œuvre.
- Il a fallu mettre à jour les cadres réglementaires phytosanitaires, renforcer la capacité opérationnelle du système phytosanitaire national et promouvoir une communication et une coopération plus étroites entre les secteurs public et privé.
- Initiatives ECP/PCE en Sierra Leone :
 - Avec le soutien du COLEAD : Les modules 3 (évaluation des forces environnementales), 4 (mission et stratégie de l'ONPV) et 13 (certification des exportations, réexportation et transit) ont été abordés.
 - Les parties prenantes nationales travaillent de manière indépendante (sans le soutien de la COLEAD) sur les modules 5 (structure et processus de l'ONPV), 6 (ressources de l'ONPV) et 10 (réglementation des importations).

PROGRAMMES ET INTERVENTIONS ACTUELS DU COLEAD

[Programmes financés par l'UE à la demande de l'OEACP, avec un financement du 11e Fonds européen de développement](#)

"Fit For Market SPS" (FFM SPS)

Renforcement des systèmes sanitaires et phytosanitaires du secteur horticole ACP (principalement le secteur public). Actuellement en année 5 (lancé en janvier 2019). L'évaluation technique finale (parallèlement au FFM) est en cours. Les opérations techniques ont été clôturées. Activités de rapport, de suivi et d'évaluation prévues jusqu'au T1 2024.

Fit For Market Plus (FFM+)

Atténuer les impacts de la pandémie de COVID-19 en renforçant la durabilité du secteur horticole ACP. Ce nouveau programme intègre les leçons tirées du plan d'action COVID-19 du COLEAD (mis en œuvre à partir de mars 2020) et s'appuie sur les résultats et le soutien fournis par les programmes FFM et FFM SPS. En résumé, l'intervention fournit le soutien nécessaire au secteur horticole dans les pays membres de l'OEACP pour atténuer les implications économiques négatives de la pandémie de COVID-19 tout en saisissant de nouvelles opportunités de marché en adoptant des stratégies vertes, à faible émission de carbone et résilientes au climat grâce au développement et à l'adoption de pratiques, de compétences et de technologies pertinentes. 800 demandes de soutien ont été reçues depuis le lancement opérationnel en juillet 2022. 200 projets de développement ont été conçus et la consolidation des méthodologies et des outils à déployer dans le cadre de FFM Plus a été réalisée. Le taux de mise en œuvre des activités augmente progressivement.

Ce programme FFM+ soutient à la fois le secteur privé et les autorités compétentes des pays ACP, en particulier les organisations nationales de protection des végétaux (ONPV) et les services d'inspection, afin de renforcer leur capacité à gérer et à faire respecter les normes SPS. Le programme FFM+ cible en particulier les ONPV, les contrôles officiels SPS et les autorités de réglementation des produits phytopharmaceutiques. Les activités comprennent un soutien aux ONPV pour qu'elles s'adaptent aux nouvelles règles phytosanitaires de l'UE, couvrant la formation à l'analyse du risque phytosanitaire, la préparation des dossiers et les nouvelles exigences concernant les documents d'exportation et les certificats phytosanitaires.

Programmes et interventions financés par l'UE

AGRINFO

Vers un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement : conformité avec les mesures réglementaires et non réglementaires de l'UE. La première année d'AGRINFO a été une phase de démarrage visant à mettre en place l'expertise, les systèmes d'information, les procédures, les partenariats et les méthodologies nécessaires. La réalisation de résultats concrets par rapport aux indicateurs du programme n'a commencé à prendre de l'ampleur qu'en 2023.

Le [système d'information AGRINFO](#) couvre les politiques de l'UE, les mesures réglementaires et non réglementaires qui ont un impact potentiel sur la compétitivité, l'accès au marché et la dynamique commerciale des chaînes de valeur de l'agroalimentaire et de la pêche liées au marché de l'UE. Le respect des réglementations et des normes de l'UE est un facteur important pour accéder au marché et encourager les investissements nationaux et étrangers dans le commerce. Cependant, l'évolution des exigences réglementaires et commerciales peut constituer un défi pour les économies en développement et émergentes qui exportent des marchandises vers l'Europe. Ce programme permet d'accéder à des informations claires et opportunes dans le but global d'aider à minimiser tout impact négatif, tout en optimisant les opportunités résultant des nouvelles mesures et réglementations qui affectent la production, les affaires et le commerce. AGRINFO vise également à encourager une plus grande participation des pays partenaires et des parties prenantes aux opportunités de consultation.

Plus de 320 documents ont été publiés et 16 bulletins d'information bimestriels ont été diffusés. Les premières études d'impact et analyses de marché ont été lancées. La diffusion proactive d'informations pertinentes ciblées a été initiée. Un effort spécifique pour déployer et mobiliser de nouveaux contacts dans les 143 pays couverts par le programme est actuellement en cours.

DeSIRA-LIFT (en consortium)

Tirer parti de l'initiative DeSIRA pour la transformation des systèmes agroalimentaires. DeSIRA-LIFT est un service de soutien pour DeSIRA, une initiative financée par la Commission européenne qui vise à contribuer à la transformation climatique, productive et durable des systèmes agroalimentaires dans les pays du Sud. DeSIRA soutient des projets de recherche et d'innovation en Afrique, en Asie et en Amérique latine et renforce les capacités de recherche et la gouvernance impliquant des acteurs clés aux niveaux national, régional et mondial. Le COLEAD a été désigné comme chef de file du module de travail 2 - Actions de soutien aux organisations de l'ex-pilier 4 du PDDAA (FARA, AFAAS, ASARECA, CORAF, CCARDESA, GFAR). Ce module de travail identifie et met en œuvre le soutien aux organisations de l'ex-pilier 4, en étroite consultation avec ces organisations.

NExT Kenya

Financé par la Délégation de l'UE au Kenya (2021-24) : NExT Kenya (New Export Trade) programme de renforcement des exportations horticoles. Il vise à augmenter la contribution du secteur aux revenus des ménages. Au cours de la période 4 (lancée en mai 2020) : La mise en œuvre des activités est entièrement en cours, avec des volumes d'activités importants en 2022 et 2023. Le programme a fait l'objet d'une évaluation technique très positive (évaluation ROM).

VC4D

L'analyse de la chaîne de valeur pour le développement, VCA4D, fournit des services ad hoc sur l'analyse des chaînes de valeur dans la chaîne de valeur des fruits et légumes qui relève de son champ d'action. Le COLEAD fournit des informations sur (i) les tendances du marché sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, en combinant l'analyse des données publiquement disponibles et ses propres connaissances du marché, (ii) les principales sources de données et (iii) tout élément ou source complémentaire utile. 4 profils de marché ont été réalisés en 2023.

Programmes financés par d'autres donateurs

STDF Guinée

Renforcement du système de contrôle et de certification phytosanitaire en Guinée (axé sur les chaînes de valeur de la pomme de terre et de la mangue).

En année 4 (lancement en octobre 2019). Une prolongation a été acceptée jusqu'en avril 2024.

ENABEL (DEFIA)

Soutenir la transition vers des pratiques agro-écologiques accrues dans le secteur de l'ananas au Bénin.

Lancement officiel début 2022. Toutes les activités ont été mises en œuvre et le programme a été clôturé sur le plan technique, administratif et financier.

ONU DI Guinée Bissau

Amélioration de la compétitivité de la filière mangue de Guinée Bissau : production, transformation locale et soutien à l'exportation. Une extension a été accordée jusqu'à la fin du mois de juillet 2023. Le programme est temporairement fermé, en attendant la décision de l'ONU DI d'obtenir une autre extension sur décision de leurs propres donateurs.

Activités conjointes avec le secrétariat de la CIPV

Le 19 novembre 2021, un protocole d'accord a été signé entre le COLEAD et le secrétariat de la CIPV lors d'une cérémonie virtuelle. Ce nouveau partenariat a renforcé les actions de collaboration dans le domaine de la santé des plantes afin de minimiser l'impact des organismes nuisibles des plantes et de faciliter le commerce, le développement et la croissance économique.

Les représentants du COLEAD ont participé à 3 groupes de travail coordonnés par le secrétariat de la CIPV. Il s'agit du groupe de travail de la CIPV chargé

d'élaborer des documents d'apprentissage en ligne sur la surveillance et les obligations de déclaration, sur l'inspection et sur *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* Tropical Race 4 (TR4) avec l'équipe du Comité de développement des capacités (CI). Ces groupes se sont penchés sur le développement de documents de formation et d'orientation couvrant l'inspection, la surveillance des organismes nuisibles et la fusariose du bananier (TR4) en collaboration avec l'Académie d'apprentissage en ligne de la FAO.

Au cours des années 2021, 2022 et 2023, le COLEAD a réalisé des avancées notables dans le développement et la traduction de cours d'apprentissage en ligne sur l'ARP (Analyse du risque phytosanitaire) et la certification des exportations. Ces nouveaux cours d'apprentissage en ligne ont été développés dans le cadre du "soutien de la FAO au programme de facilitation du commerce du COMESA" et soutiennent la mise en œuvre des Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). En octobre 2023, ils ont été présentés à un large public lors du webinaire du CI sur les nouveaux guides et cours d'apprentissage en ligne de la CIPV. Le COLEAD a soutenu la traduction en français de cet événement.

Le COLEAD a également collaboré avec le secrétariat de la CIPV pour développer un cours d'apprentissage en ligne sur l'inspection phytosanitaire, en collaboration avec le groupe de travail associé constitué par le secrétariat de la CIPV. La formation sur l'inspection phytosanitaire a été initialement développée en anglais et est actuellement traduite en espagnol avec le soutien de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). La formation à l'ARP, précédemment traduite en français, est également en cours de traduction pour le cours d'apprentissage en ligne en espagnol. L'objectif principal est de rendre toutes les formations IPPC-COLEAD disponibles en anglais, en français et en espagnol afin qu'elles soient accessibles à un large public. Ces cours d'apprentissage en ligne sont déjà disponibles en anglais sur le [site web de l'IPPC](#) et via le site du [COLEAD](#).

Le COLEAD a traduit 11 guides de l'IPPC en français afin de les rendre plus accessibles au niveau mondial, en particulier pour les pays francophones

d'Afrique de l'Ouest. Les versions françaises des guides suivants sont actuellement sous presse mais peuvent être mises à disposition en format pdf à des fins de formation. Les thèmes abordés sont les suivants :

- Guide for developing contingency plans for outbreaks of quarantine pests - Guide pour la planification des interventions d'urgence en cas d'apparition d'organismes nuisibles de quarantaine
- Guide to Regulation of Wood Packaging Material - Guide sur la réglementation des matériaux d'emballage en bois
- Pest Status Guide - Guide sur la situation des organismes nuisibles
- Establishing a National Plant Protection Organization - Création d'une Organisation Nationale pour la Protection des Végétaux
- Operation of a National Plant Protection Organization - Fonctionnement d'une Organisation Nationale pour la Protection des Végétaux
- Import verification - Vérification des importations
- Certification à l'exportation - Export certification
- Communication sur le risque phytosanitaire - Pest risk communication
- Managing relationships with stakeholders - Gestion des relations avec les parties prenantes
- Prestation de services de diagnostic phytosanitaire - Delivering phytosanitary diagnostic services
- Plant pest surveillance - Surveillance des organismes nuisibles

Par le biais de ses programmes, le COLEAD a soutenu la participation en personne au CMP 17 des ONPV de certains pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique. En 2023, il s'agissait du Burkina Faso, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, de la Gambie, du Togo, de Madagascar et du Nigeria.

En ce qui concerne plus spécifiquement la formation numérique, nous tenons à saluer les efforts continus de nos collègues : David SODADE dans le développement et l'amélioration des cours de formation en ligne, Morag WEBB et Marie Hélène KESTEMONT qui ont reçu leur certificat d'appréciation de la CIPV, pour leur contribution en termes de conseils et de formation en

ligne sur respectivement la prévention, la préparation et la réponse à la fusariose de la race tropicale 4 (TR4) du bananier, l'inspection/surveillance de la santé des plantes et les obligations de déclaration.

Enfin, le COLEAD a promu les actualités de la collaboration CIPV-COLEAD via ses bulletins d'information et ses médias sociaux et au-delà des initiatives de la FAO, comme le kit d'outils mettant en évidence le Cadre stratégique de la FAO 2022-2031 et le rôle essentiel des systèmes intégrés nationaux et internationaux renforcés de One Health pour atteindre la sécurité alimentaire mondiale et la protection de l'environnement, avec un accent particulier sur la prévention, l'alerte précoce et la gestion des ravageurs et des maladies des plantes.



GROWING PEOPLE

COLEAD

France - 3, Avenue du Viaduc, Bât B3A - CP 90761, 94550 Chevilly Larue
network@colead.link | www.colead.link